

APPEL D'OFFRES

CO-PRODUCTION D'UN PODCAST NATIF

« PARCOURS DE L'ABOLITION »

UN PROJET ÉDITORIAL ET SONORE PORTÉ PAR ECPM
PARIS, NOVEMBRE 2025

www.ecpm.org

Adressse : 62 bis avenue Parmentier,
75011 Paris, France

Tel : +33 1 57 63 03 57 • Fax : + 33 1 80 87 70 46
Email : ecpm@ecpm.org

Association loi 1901
SIRET 433 508 314 00062 • APE 9499Z

 /AssoECPM

 @ECPM_asso

 @AssoECPM

 /company/ensemble-contre-la-peine-de-mort

 /ECPMAssociation

Objet de l'appel d'offre

L'objectif est de désigner le prestataire en charge de la conception, réalisation et diffusion d'un **podcast immersif** retraçant l'histoire de la peine de mort et de son abolition à Paris à travers un parcours sonore autour de 17 lieux emblématiques ou méconnus.

Le podcast devra être disponible en intégralité sur les différentes plateformes d'écoute dès juin 2026, et notamment lors du 9ème Congrès mondial contre la peine de mort organisé par ECPM à Paris du 30 juin au 02 juillet 2026. Le podcast a également vocation à être utilisé comme un outil didactique intemporel, pour des parcours pédagogiques à destination de différents publics :

- personnes initiées ou novices sur la thématique de l'abolition ;
- habitant.es et visiteur·euses de Paris, francophones ou anglophones ;
- auditeur.ices de tous âges à partir de 13 ans.

Le budget global alloué à ce projet est compris entre **10 000 et 12 000 € TTC maximum**, incluant l'ensemble des prestations de conception, enregistrement, post-production et livraison. Ce budget ne pourra pas être dépassé. Ces estimations n'engagent en aucune manière l'association.

L'association souhaite collaborer avec une société de production ou un prestataire disposant des compétences et ressources nécessaires pour assurer l'intégralité du projet, depuis la phase de brief et de conception éditoriale jusqu'à la post-production, la livraison et la diffusion finale du podcast.

Les ressources et le fonds documentaire sont déjà constitués à partir des travaux d'une historienne avec qui ECPM a collaboré par le passé. Il est donc attendu du prestataire une direction artistique et technique sur la mise en forme et la valorisation du contenu éditorial déjà existant. **ECPM souhaite identifier un partenaire de production capable de développer le projet dans une logique de co-production éditoriale et artistique.**

La production s'effectuera en étroite collaboration avec l'équipe éditoriale d'ECPM qui assurera un cadrage clair dès la conception du podcast et validera les avancées tout au long des étapes clés du projet (conception, écriture, casting, enregistrement, montage et mise en ligne).

Le partenaire retenu sera crédité comme co-producteur du podcast, aux côtés d'ECPM, et associé à la stratégie de diffusion et de valorisation du projet.

Présentation d'ECPM

Depuis 2000, Ensemble contre la peine de mort (ECPM) agit pour lutter contre la peine capitale partout dans le monde. L'association encourage l'abolition universelle de la peine de mort par du plaidoyer auprès des pouvoirs publics, le renforcement de la société civile abolitionniste, la création et la diffusion de publications, le soutien aux condamnés à mort, l'éducation à l'abolition de la peine de mort en France et à l'étranger.

ECPM fédère les forces abolitionnistes à travers le monde pour soutenir le mouvement en vue d'une abolition universelle de la peine capitale. Dès 2001, ECPM a organisé le premier Congrès mondial contre la peine de mort à Strasbourg. Ce Congrès a été le déclencheur d'un mouvement international en faveur de l'abolition regroupant aussi bien la société civile que les politiques et les organisations internationales.

Le 9^e Congrès mondial contre la peine de mort aura lieu à Paris les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2026. Cette édition marquera les 25 ans des Congrès mondiaux. Ce Congrès sera un moment de mobilisation politique et militante, de rencontres et de réflexion autour du combat abolitionniste, dans lequel la culture aura toute sa place, y compris via ce podcast.

Par ailleurs ECPM mène un vaste projet éducatif sur les droits humains et l'abolition de la peine de mort, promouvant l'engagement abolitionniste et citoyen des jeunes, démarche dans laquelle s'inscrit la réalisation de ce podcast.

Plus d'informations sur nos actions, notre stratégie, et la cause abolitionniste sont disponibles sur notre site web. N'hésitez pas à le consulter : www.ecpm.org.

Contexte et genèse du projet

À l'occasion des 40 ans de l'abolition de la peine de mort en France, ECPM a conçu l'exposition Parcours de l'Abolition, avec le soutien de la ville de Paris. Cette exposition fut construite à partir de 17 lieux emblématiques ou méconnus de l'histoire de la peine de mort et de son abolition, donnant à en voir les traces visibles et invisibles dans Paris.

L'exposition physique, installée dans les rues de Paris, était accompagnée d'un site internet dédié à l'exposition avec des compléments d'informations et des ressources permettant d'approfondir la thématique. Le podcast aurait vocation à incarner cette même démarche d'approfondissement de manière différente.

Le podcast « Parcours de l'Abolition » est une extension sonore de ce projet conçu pour faire entendre cette histoire autrement, toucher un public plus large et sensibiliser davantage au combat abolitionniste, en diversifiant notamment les supports pédagogiques. Il a pour ambition

www.ecpm.org

Adresse : 62 bis avenue Parmentier,
75011 Paris, France

Tel : +33 1 57 63 03 57 • Fax : + 33 1 80 87 70 46
Email : ecpm@ecpm.org

Association loi 1901
SIRET 433 508 314 00062 • APE 9499Z

 /AssoECPM

 @ECPM_asso

 @AssoECPM

 /company/ensemble-contre-la-peine-de-mort

 /ECPMAssociation

de rapprocher le grand public de la cause abolitionniste en rendant accessible cette mémoire collective à tous les publics : habitants, visiteurs, élèves, étudiants, militants d'autres causes, curieux ou passionnés d'histoire, y compris à distance (pour les personnes éloignées de Paris) ou en détention).

Intentions artistiques envisagées

Le podcast se construit comme une déambulation, épisode par épisode, mêlant narration, témoignages et ambiances urbaines pour faire résonner les voix du passé dans l'espace contemporain. Le ton sera didactique et accessible, la narration incarnée et sensible. Chaque épisode (5 à 10 min) fera découvrir un lieu, une époque, une histoire : une recherche vivante des traces laissées par la peine capitale et par les combats qui ont mené à son abolition.

L'objectif est de créer un objet culturel fort au croisement du documentaire et de l'outil pédagogique pour offrir un format accessible et vivant permettant de comprendre la peine de mort et l'histoire de l'abolition à travers la ville.

Le narrateur ou la narratrice guide l'auditeur.ice dans la ville, en donnant à voir des réalités de la pratique de la peine de mort à partir des traces visibles de ce passé quand cela est possible, ou en amorçant un lien entre l'histoire et le lieu présent. Sur place, la rencontre avec un.e invité.e vient prolonger cette expérience sensible, en apportant un éclairage humain, historique ou symbolique sur le lieu. La conversation se mêle à l'ambiance du lieu : bruits de pas, cloches, circulation, échos d'une cour, souffle du vent... Ces sons urbains deviennent matière à réflexion.

Un épisode type (8–10 minutes) suivrait ce schéma :

- **Introduction narrative** (3 min) – mise en contexte et immersion dans le lieu.
- **Rencontre** (5 min) – échange avec un expert ou un témoin, ancré dans le décor.
- **Conclusion** (2 min) – réflexion sensible, ouverture sur le présent ou sur un autre lieu.

Approche de production

Format narratif

Le projet adopte une forme hybride entre documentaire, création sonore et narration incarnée :

- Une voix principale (guide / narrateur.rice) ;
- Des interventions d'historien.nes, témoins, citoyen.nes ;
- Lecture éventuelle de textes par des acteurs / actrices ;
- Une création sonore immersive, jouant sur les contrastes entre passé et présent.

Chaque épisode (5 à 10 min) explore un des lieux ci-dessous :

Assemblée nationale, Bastille, Cimetière de Montmartre, Cimetière de Picpus, Hôtel de Ville, Le gibet de Montfaucon, Maison du Barreau, Maison de Victor Hugo, Place de la Concorde,

Place de la Nation, Place de l'Estrapade, Place des émeutes de Stonewall, Prison de la Santé, Square de la Roquette, Stade Charléty, Statue Nadar, le Panthéon.

La géographie de la ville ne permettant pas de réaliser un parcours unique en une journée, les 17 épisodes devront donc être indépendants les uns des autres. Plusieurs parcours thématiques ou géographiques pourront être proposés sur le site d'ECPM.

Le podcast s'adresse à un large public à partir de 13 ans, dans une perspective d'éducation à la citoyenneté

Production et co-création

ECPM fournit :

- Les contenus historiques et documentaires issus des recherches existantes ;
- Le contact avec les intervenant.e.s nécessaires (narrateur.ice, expert.es, acteur.ices...) ;
- Un suivi éditorial à chaque étape (écriture, enregistrement, montage) ;
- Un appui à la diffusion et à la valorisation pédagogique.

Le partenaire de production apportera :

- La direction artistique et la mise en forme sonore ;
- La création d'une identité sonore identifiable (générique, structure sonore, habillage...) ;
- Les compétences techniques (prise de son, mixage, habillage, diffusion) ;
- Une collaboration créative autour de la narration et du ton du podcast.
- Une garantie de diffusion et de mise en valeurs des contenus sur les plateformes de streaming.

Cette collaboration vise à garantir un haut niveau de qualité technique tout en préservant la cohérence stratégique et éditoriale d'ECPM.

Détail de l'appel d'offre

1. Dispositif

La participation à l'appel d'offres est ouverte, à égalité de traitement, à toutes les entreprises/individus. ECPM gère l'appel à contributions et contractualise directement avec le(s) prestataire(s).

www.ecpm.org

Adresse : 62 bis avenue Parmentier,
75011 Paris, France

Tel : +33 1 57 63 03 57 • Fax : + 33 1 80 87 70 46
Email : ecpm@ecpm.org

Association loi 1901
SIRET 433 508 314 00062 • APE 9499Z

 /AssoECPM

 @ECPM_asso

 @AssoECPM

 /company/ensemble-contre-la-peine-de-mort

 /ECPMAssociation

2. Description de la prestation attendue :

2.1 Conception éditoriale et artistique

- Élaboration d'un **parcours narratif immersif** à travers 17 lieux parisiens, emblématiques ou méconnus, liés à l'histoire de l'exercice de la peine de mort ou de son abolition.
- Proposition artistique pour mettre en forme les contenus existants et valoriser le travail de recherche effectué par ECPM.
- Le ton général recherché mêle **immersion sonore, narration incarnée et approche sensible**, à mi-chemin entre documentaire urbain et parcours historique.

2. Livrables attendus

- 17 épisodes finalisés,
- Identité sonore (générique et habillage),
- 3 extraits courts (teasers / diffusion réseaux),
- Fichiers optimisés pour diffusion multi-plateformes (mp3, wav, métadonnées),
- Fiche technique et mentions légales pour diffusion.

2.3. Production et réalisation technique

- Enregistrement, montage audio et mixage professionnel.
- Intégration d'ambiances sonores urbaines, création sonore originale et archives, si disponibles et libres de droits où à chiffrer dans le budget global prévu pour achat éventuel.

2.4. Accessibilité et diffusion

- Podcast disponible sur les principales plateformes (Spotify, Deezer, Apple Podcasts, Google Podcasts, etc.).
- Mise en ligne sur le site de l'association et intégration dans l'application du 9ème Congrès Mondial.
- Accessibilité renforcée : script écrit disponible.

3. Critères de participation

3.1 Qualifications minimales

- Expérience avérée en création de podcasts documentaires ou immersifs

www.ecpm.org

Adresse : 62 bis avenue Parmentier,
75011 Paris, France

Tel : +33 1 57 63 03 57 • Fax : + 33 1 80 87 70 46
Email : ecpm@ecpm.org

Association loi 1901
SIRET 433 508 314 00062 • APE 9499Z

 /AssoECPM

 @ECPM_asso

 @AssoECPM

 /company/ensemble-contre-la-peine-de-mort

 /ECPMAssociation

- Capacité à collaborer étroitement avec des acteurs du milieu culturel, associatif ou éducatif.

3.2 Contenu de la proposition de service

Les prestataires doivent inclure au minimum :

- Une note d'intention éditoriale et artistique (2 pages max.)
- Deux références pertinentes de podcasts réalisés
- Un devis détaillé intégrant l'ensemble des prestations nécessaires à la réalisation et à la diffusion complète du podcast, y compris le support technique post-lancement (ponctuel, 6 mois minimum).
- Un planning de production prévisionnel incluant les différentes phases mentionnées ci-dessus.

3.3 Une présentation d'ensemble des services proposés avec des renseignements sur les points suivants :

- Grille des frais de services avec modalités détaillées
- Politique de facturation et règlement (moyens de paiement et délais)
- Politique de confidentialité et protection des données (RGPD) à détailler
- Politique environnement, service compensation carbone, et engagements RSE

3.4 Engagements spécifiques attendus

- Prise en compte de l'expertise pédagogique amenée par ECPM sur l'aspect éditorial du sujet
- Prise en compte des enjeux d'accessibilité (publics jeunes, malentendants via transcription).
- Politique RSE (compensation carbone, inclusion, diversité dans le choix des voix).

4. Calendrier

4.1 Appel d'offre

01/12/2025	Diffusion de l'appel d'offre
18/12/2025	Date limite de réponse aux questions

04/01/2026	Date limite de réception des offres
Du 05/01 au 10/01/2026	Analyse des offres et contractualisation du prestataire

4.2 Calendrier de production envisagé

Janvier 2026	Phase de brief et de conception éditoriale
Février - Mars 2026	Écriture, enregistrements et montage
Avril 2026	Validation éditoriale, post-production
Mi-Mai 2026	Diffusion officielle du podcast
Mai – Octobre 2026	Période de support post-lancement (mise à jour, suivi technique, accompagnement diffusion)

5. Critères d'attribution

- Qualité et pertinence de la proposition éditoriale et artistique : **40 %**
- Expérience antérieure pertinente et documentée : **30%**
- Rapport qualité-prix et réalisme budgétaire : **30 %**

À l'étape d'analyse des offres reçues, les entreprises/individus pourront être contactés par le comité de sélection d'ECPM afin d'éclaircir ou d'approfondir certains points de leurs propositions.

6. Droits et diffusion

Le projet s'inscrit dans une démarche de co-construction artistique entre ECPM et le prestataire.

À l'issue du marché, les droits d'exploitation et de diffusion, ainsi que l'ensemble des droits de

propriété intellectuelle afférents aux livrables produits, seront cédés intégralement et exclusivement à ECPM, pour toute destination et sans limite de durée.

7. Modalités de soumission

Les propositions devront inclure :

- Présentation de l'entreprise ou du collectif (raison sociale, siège, contacts, Kbis si applicable, labels/agréments éventuels).
- Attestations de régularité fiscale et sociale de moins de 6 mois.
- Note d'intention éditoriale et artistique.
- Proposition technique et devis détaillé.
- Calendrier / chronogramme proposé
- Deux références de projets similaires.
- Politique de confidentialité (RGPD).
- Déclaration d'intégrité signée.

8. Comment postuler

Les propositions devront être envoyées avant le **04/01/2026 à 23h00** (CET) à l'adresse suivante : AO@ecpm.org avec en copie : aibar@ecpm.org

(Objet de l'email : Offre AO podcast abolition - [nom de l'entité]).

Les offres remises sous format papier seront déclarées irrégulières et ne seront pas analysées.

Toutes les demandes devront être formulées par mail, aucune question ne pourra être posée par téléphone. Tout dossier incomplet ou non conforme aux dispositions du présent appel peut entraîner l'irrecevabilité de l'offre.

Par la remise de son offre, le candidat s'engage à maintenir son offre pendant un délai de 120 jours, et, en cas d'attribution, à exécuter le marché dans les conditions financières et techniques de son offre.

Conformément aux directives des bailleurs d'ECPM relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, ECPM doit procéder au filtrage systématique de ses fournisseurs/prestataires sélectionnés dans le cadre d'un appel d'offres (personne morale et représentant.e légal.e de l'entité).